

Avec ses 230 centres
en France il y a
toujours un Cnam
près de chez vous !

le cnam

LA FORMATION sur mesure



www.cnam.fr

le cnam

Certificat de spécialisation - CS11600A Mobilités et logistique urbaine durable

Objectifs de la formation

Ce certificat de spécialisation forme à la logistique urbaine durable et aux mobilités. Proposé en formation continue, il permet d'acquérir des connaissances et des compétences sur le transport de passagers et de marchandises, l'urbanisme, et les politiques publiques liées aux mobilités urbaines.

Public visés

Ce certificat s'adresse aux urbanistes et architectes, agents de la fonction publique territoriale, chargés de mission, d'étude, de projet, consultants auprès d'élus locaux, entreprises du transport et de la logistique.

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un bac+3 à bac+5.

Compétences professionnelles et connaissances visées

- Appréhender le contexte de la mobilité des personnes et de la logistique urbaine ;
- Appréhender les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des mobilités ;
- Maîtriser les politiques publiques en matière de transport et de mobilité ;
- Identifier les innovations et les évolutions du secteur du transport et de la mobilité (passager et marchandises) ;
- Diagnostiquer les besoins du territoire en matière de logistique urbaine en lien avec la mobilité des passagers et les autres fonctions urbaines ;
- Programmer les équipements de logistique urbaine : dimensionner les équipements de logistique urbaine ;
- Appréhender le développement immobilier en lien avec les mobilités.

Contenu de la formation

Ce certificat propose deux enseignements alliant théorie et pratique :

- Aménagement du territoire, transports, flux et mobilités durables. Débats scientifiques et pratiques professionnelles.

- Logistique urbaine, fret et mobilité des marchandises.

Ce certificat propose également un atelier professionnel. Celui-ci constitue une réponse à une question posée par une entreprise ou une collectivité en lien avec les mobilités (marchandises ou passagers).

Équipe pédagogique

Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels.

Modalités et calendrier de la formation

La formation est déployée en hybride (présentiel et distanciel). Deux jours de présence au Cnam Paris sont requis. Les cours se déroulent les lundis soir de 18h30 à 21h, du 2 octobre 2023 au 20 janvier 2024.

Préinscription

Du 15 mai au 30 septembre 2023 :
certificats.territoires@lecnam.net

Inscription

Du 1^{er} septembre au 30 septembre 2023

Tarif

En vigueur en septembre de chaque année
• 30 € le crédit (septembre 2023)

Perspectives professionnelles

- Chargé de mission dans le domaine de la mobilité au sein d'une collectivité territoriale, d'un bureau d'étude, d'un cabinet de conseil
- Chargé d'études dans le domaine de la mobilité au sein d'une collectivité territoriale, d'un bureau d'étude, d'un cabinet de conseil
- Référent logistique urbaine au sein d'une entreprise de transport ou de logistique

Certificat de spécialisation Mobilités et logistique urbaine durable



Programme du certificat de spécialisation Mobilités et logistique urbaine durable		
Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits
EDT221	Aménagement du territoire, transports, flux et mobilités durables Débats scientifiques et pratiques professionnelles	6
LTR 203	Logistique urbaine, fret et mobilité des marchandises	4

Ce certificat est proposé en partenariat avec :



Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les élèves en situation de handicap :

handi.cnam.fr

territoires.cnam.fr

Contact

certificats.territoires@lecnam.net